



ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

Planificateur principal des installations

Ministère des Services communautaires et gouvernementaux

Si vous êtes un architecte professionnel, ayant une bonne connaissance des théories et principes architecturaux ou d'ingénierie, et, plus spécifiquement, du *Code national du bâtiment du Canada*, songez à joindre le gouvernement du Nunavut (GN) au sein de notre équipe de la planification des installations à **Iqaluit, NU**.

Relevant du gestionnaire de la planification des installations, vous mettrez vos compétences à l'épreuve en résolvant des problèmes techniques et fonctionnels, en évaluant les problèmes liés au bâtiment et en formulant des conseils sur les méthodes, les coûts et l'efficacité de la prestation des programmes et des services. En qualité de planificateur principal des installations, vous devrez analyser tous les aspects des programmes et des installations pour régler les problèmes techniques, fonctionnels, opérationnels, spatiaux, environnementaux et financiers. Dans ce rôle de premier plan, il vous faudra évaluer avec les clients l'utilité et les besoins relatifs aux grands projets d'immobilisations, et préparer des plans d'installations et des rapports techniques qui répondent aux besoins des clients et respectent les exigences fonctionnelles, techniques, financières, opérationnelles et en matière de planification des immobilisations. Vous serez également tenu de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des normes de planification des immobilisations ainsi qu'à l'élaboration et à l'application des normes techniques pour la conception et la construction de bâtiments nouveaux et existants.

Plus spécifiquement, en tant que planificateur principal des installations, vous devrez :

- diriger l'analyse et la définition des besoins en matière d'installations pour les clients de projets d'immobilisations majeurs afin de répondre à leurs objectifs à court et à long terme, notamment en présentant les différentes possibilités pour les éléments du bâtiment (attribution et utilisation de l'espace, systèmes intérieurs, systèmes de construction, enveloppe de bâtiment, conception architecturale, stratégie structurale, état du site, installations techniques, enjeux environnementaux et de sécurité);
- préparer les énoncés de projets complets destinés aux consultants en architecture et en conception technique dans lesquels sont décrits les objectifs et les exigences des projets;
- participer aux évaluations techniques des édifices publics afin de déterminer leur état, et produire un rapport où sera précisée leur conformité ou non-conformité aux réglementations et aux codes du bâtiment;
- vous investir dans l'élaboration de normes techniques pour la conception d'édifices publics; et
- établir l'ordre de priorité des travaux de réparation.

Votre impressionnant profil, en tant que planificateur principal des installations qualifié, comprendra notamment :

- Une connaissance approfondie des théories et principes architecturaux ou d'ingénierie, jumelée à la connaissance du *Code national du bâtiment du Canada*.
 - Des compétences et des connaissances en gestion de projet, incluant notamment le processus de demandes de soumissions et la capacité d'estimer, d'évaluer et de planifier des projets.
-

- D'excellentes compétences langagières orales et écrites en anglais afin de pouvoir échanger de l'information, résoudre des problèmes et offrir des conseils.
- Des aptitudes de facilitation, de leadership, d'organisation et de planification.
- Un titre professionnel d'architecte en tant que membre en règle d'une association professionnelle, ou la capacité d'obtenir un tel titre dans un délai raisonnable, ainsi qu'au moins 6 ans d'expérience.
- Les habiletés requises pour démontrer votre connaissance des pratiques de gestion ainsi que de leur application, et 3 ans d'expérience dans un poste de conseiller en gestion.
- Une combinaison acceptable d'études, de connaissances, d'expérience, d'aptitudes et de compétences constituant une équivalence aux exigences pourrait être prise en considération.

ATOUTS :

- Des compétences en planification des installations.
- La maîtrise d'au moins deux des langues officielles du Nunavut.
- La connaissance de la langue, de la culture, du territoire et des communautés inuit ainsi que de l'Inuit Qaujimagatuqangit.

NOTA : Ce poste doit être occupé par une personne de confiance et nécessite une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

Rémunération et avantages : Ce poste est régi par la convention du Syndicat des employés du Nunavut et offre un salaire d'embauche de 101 498 \$ par année (pour 37,5 heures/semaine), en plus d'une indemnité de vie dans le Nord de 15 016 \$ par année. *Nota :* Un logement du personnel subventionné est prévu pour ce poste.

Aller de l'avant ensemble

Avec l'une des populations les plus jeunes et à la croissance la plus rapide au Canada, le **Nunavut** est un territoire animé et dynamique, déterminé à devenir un endroit encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous renforçons notre modèle unique de gouvernance lequel intègre les valeurs sociétales des Inuit, favorise et renforce l'utilisation de la langue inuit, assure une fonction publique représentative et la collaboration avec nos voisins circumpolaires et nos partenaires pour concrétiser la réussite du Nunavut. En tant qu'employeur, nous améliorons les initiatives locales d'éducation et de formation tout en continuant à offrir des possibilités de carrière stimulantes dans un environnement unique. Joignez-vous à nous pour aller de l'avant ensemble.

Pour plus d'information et pour postuler

Si ce poste de planificateur principal des installations vous intéresse (**numéro de référence 14-503107**), veuillez communiquer avec nous ou nous faire parvenir votre curriculum vitae, avant **minuit (HNE), le 3 juin 2016**, via l'une des méthodes suivantes : **Ministère des Finances, Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Téléphone : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993. Télécopieur : 867 975-6220. Courriel : gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.** Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. **Nota :** Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à établir une main-d'œuvre plus représentative afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. Les bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ont priorité d'embauche. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature. L'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Pour voir les détails de ce poste en anglais ou en inuktitut, rendez-vous sur le site du gouvernement du Nunavut au www.gov.nu.ca/fr/public-jobs.